ACONDA VS
CÔTE D'IVOIRE

La Réflexion au Service de l'Action

TERMES DE RÉFÉRENCE :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REDACTION DU PROTOCOLE D'ETUDE CADRE

Projet : PROLAC

Code	Budget alloué	Solde antérieur	Dépense	Solde

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

I. Contexte et justification

En 2022, plus de 75% des 39 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde recevaient un traitement contre le VIH. L'OMS a recommandé depuis 2018, l'utilisation du Dolutégravir (DTG) comme traitement de première et de deuxième intention contre le VIH pour tous les groupes de population. En effet, le DTG est un médicament plus efficace, plus facile à prendre avec moins d'effets secondaires comparé aux autres ARV. Il présente également une barrière génétique élevée au développement d'une pharmacorésistance. Ainsi, les pays ont mis en œuvre les recommandations de l'OMS et 116 pays sur 127, soit 91% ont adopté le traitement de première intention à base de DTG pour les adultes et les adolescents. Aussi, 74% des pays à revenu faible ou intermédiaire ont adopté le contrôle de la charge virale pour les adultes et les adolescents.

La Côte d'Ivoire fait partie de ces pays car soucieuse du bien-être de ses habitants. En effet, le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) à travers le PNLS, a intégré le DTG comme traitement de première intention depuis juillet 2018 et à fin septembre 2024, l'on a rapporté que 305 000 PVVIH étaient sous traitement à base de DTG.

Cependant, certaines enquêtes ont mentionné, les niveaux de résistance au DTG allant de 3,9% à 8,6% avec un pic à 19,6% chez les personnes ayant déjà reçu un traitement et qui sont passées à un traitement antirétroviral contenant du DTG alors qu'elles avaient une charge virale VIH élevée.

Ainsi, la surveillance standardisée est essentielle pour prévenir, suivre et maîtriser efficacement la résistance du VIH au DTG. C'est dans ce cadre que l'étude CADRE (Cyclical Acquired Drug Resistance Patient Monitoring) s'inscrit pour évaluer la résistance au DTG chez les PVVIH avec une charge virale élevée.
Ces TDR sont élaborés pour recruter un (e) consultant (e) pour développer le protocole de l'étude CADRE.

II. Objectifs

a. Objectif général

L'objectif général de la mission est d'apporter une assistance technique à l'élaboration du protocole de l'étude de la résistance acquise aux ARV chez les patients sous régime à base de DTG.

b. Objectifs spécifiques

- Développer le protocole de l'étude CADRE ;
- Assister le Comité de pilotage de l'étude dans la soumission du protocole au comité éthique en vue de son approbation.
- Assister le Comité de pilotage de l'étude à organiser un atelier de validation du protocole ;

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

III. Nature, étendue des activités et profil

a. Rôles et responsabilités du consultant

La (e) consultant (e) sera chargé(e) de :

- Faire la revue bibliographique/ revue documentaire ;
- Prendre attache avec toutes les parties prenantes ;
- Assister le comité pour l'élaboration du protocole de l'étude sur la résistance acquise aux ARV à partir du draft existant au CDC et de la revue documentaire ;
    - Elaborer le contexte et les justifications de l'étude ;
    - Décrire le type d'étude, les objectifs, l'échantillonnage ; la méthode de collecte et analyse des données ;
- Faciliter l'atelier de validation du protocole de l'étude CADRE ;
- Acquérir l'approbation du comité éthique (soumettre le protocole au comité éthique et assurer le suivi jusqu'à la décision finale) ;
- Faciliter le lancement et le rapport final de l'étude ;
- Faciliter les activités du comité de pilotage ;
- Faire un rapport d'activités conformément aux clauses de son contrat.

b. Profil du consultant

Le consultant devrait répondre au profil ci-dessous :

- Avoir un Doctorat d'Etat en Médecine ou en Pharmacie ou un Diplôme en Science Sociale avec une Maitrise /DU en Santé Publique ou en Epidémiologie ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte national de prise en charge de l'infection au VIH ;
- Avoir une bonne connaissance des règles d'éthique en matière de recherche sur les sujets humains conformément aux exigences nationales et internationales ;
- Avoir une expérience avérée dans la conduite d'étude de recherche médicale ;
- Avoir déjà élaboré 2 ou 3 protocoles d'étude ou évaluation des programmes ;
- Avoir une expérience dans la mise à jour/ mise en œuvre des directives au niveau national est un atout ;
- Avoir la capacité à interagir avec les autres et à organiser atelier, réunions ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Être guidé par l'atteinte des résultats ;
- Maitriser la langue française est requis et l'anglais au niveau intermédiaire au moins est un atout ;
- Être à l'aise avec la suite Microsoft.

IV. Livrables attendus pour la (e) consultant (e) :

- Rapport de démarrage de la mission y incluant une compréhension de la mission
- Protocole validé par le comité de pilotage et le comité d'éthique
- Rapport de l'atelier de validation du protocole
- Rapport final de la mission

V. Supervision et durée de la mission

a. Supervision :

La (e) consultant (e) travaillera sous la supervision de la Coordinatrice du projet de laboratoire de ACONDA VS (Projet PROLAC) et interagira avec le comité de pilotage de l'étude CADRE.

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

b. Période, durée et lieu

La consultance s'étendra sur une durée de 60 jours (dont 45 jours dédiés au protocole et 15 pour l'assistance au Comité dans la gestion des processus) à partir du mois de mars 2025. Le lieu de la consultance est le Siège de l'ONG ACONDA VS.

VI. Méthodologie du recrutement

Le recrutement est du ressort du service des ressources humaines et de la Direction Exécutive de ACONDA VS-CI.

a. Constitution et dépôt des demandes

i. Une proposition technique :

- Le Curriculum Vitae (CV) détaillé du candidat mettant en évidence les domaines d'expertise et les expériences pertinentes pour cette mission.
- Une lettre de motivation adressée au directeur exécutif d'ACONDA VS.
- Une copie des diplômes et certificats attestant de l'expérience et de la formation du candidat.
- Certificats de performance ou rapports validés de missions similaires.
- Une proposition technique (note méthodologique et un calendrier de travail) proposée par le candidat pour évaluer sa capacité à réaliser la mission.

ii. Une proposition financière

Le candidat devra préciser ses honoraires pour la mission.

b. Soumission des propositions

Le candidat devra soumettre un (1) original et quatre (4) copies de chaque proposition technique et financière.
L'original et les copies de la proposition technique seront placés dans une enveloppe scellée portant la mention "proposition technique".
L'original et les copies de la proposition financière seront placés dans une enveloppe scellée portant la mention "proposition financière".
Les enveloppes "Proposition technique" et "Proposition financière" seront placées dans une troisième enveloppe, portant la mention : " Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant pour l'étude CADRE ".

Les propositions techniques et financières seront soumises au plus tard **le vendredi 21 mars 2025 à 17h 00**, par :

- Colis porté au Secrétariat d'ACONDA sis à Abidjan Cocody-Angré 8ème Tranche les Versants, Rue L84, Villa N°15 (entre le Groupe Scolaire FRED & POPEE et le Pont de la 7ème Tranche), Tél : 27 22 50 81 40/Fax : 27 22 50 81 44.

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

c. Evaluation des demandes

Le comité de sélection, qui comprendra un représentant du PNLS, du SMIT, d'ACONDA, avec celui du CDC/PEPFAR en tant qu'observateur, évaluera les propositions sur la base des critères d'évaluation listés dans le tableau ci-dessous.

Domaines de l'évaluation	**Détail des domaines**
Expérience professionnelle	- Expérience d'au moins trois (3) ans dans l'élaboration de protocole d'étude ou évaluation des programmes dans le domaine de la santé - Expérience avérée dans la conduite d'étude de recherche médicale - Connaissance des règles d'éthique en matière de recherche sur les sujets humains conformément aux exigences nationales et internationales ; - Connaissance du contexte national de prise en charge de l'infection au VIH - Expérience dans la mise à jour/ mise en œuvre des directives au niveau national - Réalisation de missions similaires les 5 dernières années - Capacité à interagir avec les autres et à organiser des ateliers et réunions.
Qualification du candidat pour l'exécution des services	Doctorat d'Etat en Médecine ou en Pharmacie ou un Diplôme en Science Sociale avec une Maitrise /DU en Santé Publique ou en Epidémiologie

d. Négociation

Le score minimum requis pour se qualifier techniquement est de 75 points sur 100.
Le candidat ayant obtenu le meilleur score sera sélectionné pour l'ouverture de son offre financière et sera ensuite invité à négocier avec ACONDA.
Si les négociations échouent avec le premier consultant, ACONDA invitera le consultant suivant par ordre de mérite.

e. Signature du contrat

A l'issue de la négociation, un contrat de prestation de services sera signé.
Tout dossier incomplet ou reçu en dehors des délais fixés ne sera pas examiné.
Seules les entreprises/organisations sélectionnées seront contactées.

f. Évaluation des applications

L'évaluation des candidatures se fera sur la base de la grille d'évaluation ci-jointe :

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

CRITERES	**Nb pt /100s**
1. Pertinence de l'expérience professionnelle par rapport a la mission	**/45**
A. **Expérience dans l'élaboration de protocole d'étude dans le domaine de la santé**	-
a. Si expérience entre 6 et plus	/20
b. Si expérience entre 3 et 6 ans	/10
c. Si expérience moins de 3 ans	/5
B. **Expérience avérée dans la conduite d'étude de recherche médicale**	-
a. Si connaissance 6 et plus	/20
b. SI connaissance entre 3 et 6 ans	/10
c. Si expérience moins de 5 ans	/5
C. **Connaissance du contexte national de prise en charge de l'infection au VIH**	-
a. Si connaissance 6 et plus	/20
b. SI connaissance entre 3 et 6 ans	/10
c. Si expérience moins de 5 ans	/5
D. Expérience dans la mise à jour/ mise en œuvre des directives au niveau national	-
a. Si connaissance 6 et plus	/20
b. SI connaissance entre 3 et 6 ans	/10
c. Si expérience moins de 5 ans	/5
E. Réalisation de missions similaires les 5 dernières années	-
a. Si 2 missions et plus	/5
b. si entre 1 et 2 missions	/2
c. si aucune mission	/0
2. Conformité du plan de travail et de la méthodologie propose avec objectifs de la mission	**/30**
A. Complétude (Apprécier la cohérence entre le plan de travail la méthodologie et les objectifs de la mission	/5
B. Pertinence de la méthodologie proposée	/20

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org

C. Cohérence du plan de travail (temps et plan de travail	/5
3. Qualification du candidat	**/25**
A. Doctorat d'Etat en Médecine ou en Pharmacie ou un Diplôme en Science Sociale avec une Maitrise /DU en Santé Publique ou en Epidémiologie	-
a. Si 15 ans d'expérience et plus	/10
b. si entre 10 et 15 ans	/5
c. si moins de 10 ans	/2

VII. Demande de clarification

Les demandes de clarification des termes de référence doivent être transmises par courriel à ACONDA à l'adresse suivante : Cocody Angre 8ième Tranche Les Versants Rue L84 ; tel : +225 27 22 50 81 40 / acondavs@acondavs.org au plus tard le **14 mars, 2025, à 17 heures.**

Bureau Central *- Cocody-Angré, 8ème Tranche Les Versants Rue L84, Villa N°15*
23 BP 2485 Abidjan 23 – Côte d'Ivoire
Tél : +225- 27 22 50 81 40 / Fax : +225- 27 22 50 81 44
E-mail : acondavs@acondavs.org